

COOPÉRATION ENTRE LE CONSEIL DE L'EUROPE ET LES FORCES DÉMOCRATIQUES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE BÉLARUSSES

Le Conseil de l'Europe soutient **les forces démocratiques et la société civile bélarusses** par le biais d'une coopération technique ciblée visant à préserver les capacités démocratiques, à promouvoir les normes européennes en matière de droits de l'homme et à préparer les conditions d'une future transition démocratique.

À la suite de la suspension de la coopération avec les autorités de Minsk en 2022, l'assistance a été recentrée sur les acteurs démocratiques en exil et est structurée dans le cadre **du Groupe de contact du Conseil de l'Europe sur la coopération avec les représentants des forces démocratiques et de la société civile bélarusses**, créé par le Comité des Ministres la même année.

Dans le cadre du plan d'action 2024-2025, un financement de **2 millions d'euros** a été sécurisé, représentant **49 % des besoins de financement** (4,1 millions d'euros). Dix-huit États membres du Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont apporté leur soutien financier au programme de coopération. Les donateurs (par ordre décroissant en fonction du volume de leurs contributions financières) sont l'Union européenne, l'Allemagne, la Belgique, la Pologne, l'Irlande, la Suède, les Pays-Bas, la Finlande, la Lituanie, la France, le Luxembourg, Malte, le Portugal, le Danemark, la Tchéquie, la Lettonie, la Norvège, l'Estonie et Chypre.

Un nouveau **plan d'action pour 2026-2027** a été approuvé par le Groupe de contact le 12 décembre 2025. Il prévoit la mise en œuvre de 20 activités. L'engagement continu des États membres du Conseil de l'Europe sera essentiel pour consolider les résultats et permettre cette nouvelle phase de coopération technique avec les forces démocratiques bélarusses.

POURQUOI VOTRE ENGAGEMENT EST IMPORTANT

Votre soutien permet au Conseil de l'Europe de rester **un partenaire fiable pour les forces démocratiques et la société civile bélarusses**, en obtenant des résultats concrets malgré des conditions politiques et sécuritaires difficiles. Cette coopération:

- Préserve et renforce la connaissance des normes européennes ;
- Renforce des réseaux résilients en exil ;
- Prépare les bases d'un futur Bélarus démocratique fondé sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.



POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE GROUPE DE CONTACT DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LE BÉLARUS, SCANNEZ LE CODE QR



IMPACT DU TRAVAIL DU CONSEIL DE L'EUROPE AVEC LES FORCES DÉMOCRATIQUES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE BÉLARUSSES



DIALOGUE DÉMOCRATIQUE ET ENGAGEMENT INSTITUTIONNEL

Première participation aux organes du Conseil de l'Europe. Pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, des délégations des forces démocratiques biélorusses ont participé en 2025 aux sessions de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, permettant un engagement direct avec des parlementaires et des élus locaux de toute l'Europe.



PROMOTION DES NORMES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ET ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Une avancée concrète vers l'abolition. Le dialogue d'experts et le renforcement des capacités soutenus par le Conseil de l'Europe ont contribué à l'adoption, en juin 2025, d'un mémorandum sur l'abolition de la peine de mort au Bélarus par le Conseil de coordination biélorusse. Ce texte marque un engagement en faveur de réformes constitutionnelles et législatives conformes aux normes européennes.

Renforcement de l'expertise juridique en exil. Les avocats biélorusses ont approfondi leurs connaissances de la Convention européenne des droits de l'homme, permettant de préserver et de développer leurs compétences juridiques clés malgré l'exil.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DÉMOCRATIQUES EN EXIL

Programme de placements professionnels – une initiative inédite. Quatre juristes biélorusses ont été accueillis au sein de différentes entités du Conseil de l'Europe en 2025. Ils ont ainsi mis leur expertise à profit tout en acquérant une expérience concrète des normes et pratiques démocratiques européennes.

PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET DE LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

Promouvoir l'égalité et un leadership sensible au genre. Des militants et acteurs démocratiques biélorusses ont renforcé leurs capacités en matière d'élaboration de politiques de lutte contre la discrimination et d'égalité entre les sexes, grâce à des supports en langue biélorusse et à des échanges entre pairs fondés sur les normes du Conseil de l'Europe.

Soutenir les médias indépendants en exil. Les journalistes biélorusses ont bénéficié d'un soutien ciblé afin de renforcer l'éthique professionnelle, la sécurité et la diffusion de leurs contenus. Ils ont participé à des événements organisés par le Conseil de l'Europe et produit des documentaires, des podcasts et des reportages mettant en avant les droits de l'homme et la démocratie à l'intention du public biélorusse.